

# OFFRE EXCLUSIVE POUR LES MEMBRES DU JEUNE BARREAU

**POUR EN SAVOIR PLUS  
SUR CETTE OFFRE SPÉCIALE,  
VOUS POUVEZ CONTACTER :**

**Michel Macedo, Directeur**  
Centre Professions Libérales, Région Centre  
Tél. : (+352) 42 42-27 01 - E-mail : [michel.macedo@bgl.lu](mailto:michel.macedo@bgl.lu)

**Vincent Kraus, Conseiller commercial**  
Centre Professions Libérales, Région Centre  
Tél. : (+352) 42 42-27 09 - E-mail : [vincent.kraus@bgl.lu](mailto:vincent.kraus@bgl.lu)

Communication Marketing mai 2021

**CONTACTEZ NOTRE CENTRE  
PROFESSIONS LIBÉRALES**

 (+352) 42 42-2700  [info@bgl.lu](mailto:info@bgl.lu)  [bgl.lu](http://bgl.lu)

**BGL BNP PARIBAS**  
50, avenue J.F. Kennedy – L-2951 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg : B 6481

**VALABLE JUSQU'AU 31.12.2021**



La banque d'un monde qui change



La banque d'un monde qui change

Pour vous, jeunes avocats, nous avons développé une offre spéciale répondant à la fois à vos besoins professionnels et privés.<sup>1)</sup>

## POUR GÉRER VOTRE QUOTIDIEN

Un **compte courant** Essentiel comprenant :

**GRATUIT**

- Une **carte de débit Visa Debit**.
- Une **carte de crédit Mastercard Gold** vous offrant des garanties étendues d'assurances et d'assistances pour vos voyages, votre habitation etc.

## POUR FINANCER VOS PROJETS

- Profitez de la **flexibilité** et de la **souplesse d'une ligne de crédit à taux d'intérêt avantageux** pour gérer vos dépenses personnelles et professionnelles sans déséquilibrer votre trésorerie.

- Réalisez vos projets grâce au **prêt personnel** à un taux préférentiel et sans frais de dossier.

**RÉDUCTION DE 0,50 %  
SUR LE TAUX EN VIGUEUR<sup>2)</sup>**

- Pour développer un nouveau projet professionnel ou financer un investissement, bénéficiez d'un **crédit d'investissement sur mesure et flexible**.

**- 50% SUR  
LA COMMISSION  
D'AVANCE UNIQUE<sup>3)</sup>**

- Pour investir dans des locaux commerciaux, un véhicule, ou encore des équipements, sans puiser dans votre trésorerie, nous vous proposons des solutions de **leasing financier**.

## POUR FINANCER VOTRE LOGEMENT

- Comptez sur la **garantie locative** pour louer votre logement au Luxembourg, même sans dépôt de caution de votre part.<sup>4)</sup>
- Devenez propriétaire grâce au **prêt immobilier à remboursement progressif**.

Il existe également d'autres formules de financement sur mesure pour s'adapter au mieux à votre projet immobilier. Discutez-en avec votre conseiller.

## POUR INVESTIR ET PRÉVENIR

Afin d'optimiser vos placements et développer votre capital en vous aidant à prendre vos décisions d'investissement, le service **Direct Invest+** vous donne accès à :

- Des placements internationaux et multidevises variés.
- Toutes les informations sur les marchés financiers.
- Des conseils de nos spécialistes, par téléphone et internet.

**DIAGNOSTIC GRATUIT**

## POUR PROFITER D'ALLÈGEMENTS FISCAUX<sup>5)</sup>

Une série d'**assurances-vie fiscalement déductibles** vous permettent de protéger votre avenir et celui de vos proches :

- **OptiSave+** pour financer vos projets.
- **OptiPension+** et **OptiLib** pour préparer votre retraite en investissant dans une large gamme de fonds.

<sup>1)</sup> L'ensemble de l'offre présentée dans ce flyer est réservée exclusivement aux membres du Jeune Barreau de Luxembourg, non cumulative, soumise à certaines conditions et sous réserve d'acceptation du dossier par la banque. Plus d'informations en agence.

<sup>2)</sup> La réduction du taux est valable hors offre spéciale ou action promotionnelle. Exemple représentatif chiffré sur base d'un taux actuel de 2,90 % : Pour un prêt d'un montant total de 20.000 EUR sur 48 mois avec un taux nominal débiteur fixe de 2,40 % l'an, vous rembourserez 48 échéances de 437,40 EUR (hors assurance facultative). Pas de frais de dossier. TAEG (Taux Annuel Effectif Global) fixe de 2,46 % sous condition de disposer d'une offre Essentiel et de domicilier vos revenus auprès de notre établissement. Montant total dû par l'emprunteur : 20.995,20 EUR, montant total des intérêts : 995,20 EUR.

<sup>3)</sup> La remise accordée sur la commission d'avance unique s'élève à 500 EUR pour un crédit d'investissement d'un montant de 100.000 EUR.

<sup>4)</sup> Les frais s'élèvent à 1 % avec un minimum de 25 EUR/an. La garantie ne pourra pas excéder 4.500 EUR.

<sup>5)</sup> Ces produits conçus par Cardif Lux Vie sont distribués par son agence d'assurances BGL BNP Paribas. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.